

Annexe 5 : La BU centrale

- critères de sélection des titres de périodiques
- un système d'information

Critères de sélection des périodiques à la BU centrale

- les programmes des nouvelles maîtrises, des nouveaux DEA et DESS, et des nouveaux enseignements créés à l'Université du Mirail chaque année (Maîtrises des Sciences et Techniques - MST notamment : deux ou trois sont créées chaque année) ;
- les programmes des Agrégations et des CAPES, dans les 16 disciplines de Lettres et Sciences humaines ;
- les programmes des enseignements du niveau de « 3^e année de Licence », car les exposés demandés à ces étudiants nécessitent de la documentation de plus en plus pointue, presque niveau recherche, ne se trouvant souvent que dans des articles de revues spécialisées. De même ces étudiants ont déjà besoin des grandes bibliographies nationales et internationales paraissant sous forme de périodiques : « Current contents », « Social science citation index », sans parler des fameux « Sociological abstracts », « Psychological abstracts », « Historical abstracts », etc.

On peut souligner ici que ces acquisitions, si elles sont effectuées en vue d'un public de niveau Bac + 3, concernent également le public de chercheurs, et tiennent donc tout à fait leur place dans la « documentation recherche » telle qu'on a pu l'appréhender depuis le début de cette réflexion.

- les demandes des BUFR pour compléter les abonnements qu'elles n'ont pas pu souscrire faute de moyens, mais néanmoins tout à fait nécessaires. Tous les 3 ans environ, des questionnaires sont envoyés au directeur de chaque UFR et équipe de recherche, ainsi qu'à chaque documentaliste. L'UFR indique ainsi ses *desiderata* en matière de périodiques que la BU centrale s'efforce de satisfaire au maximum. Il s'agit donc là d'une forme de « commissions consultatives spécialisées » (par discipline). Ces commissions sont mises en place non pas sous forme de réunions car il paraît difficile de réunir en un même lieu et un même jour tous les directeurs d'UFR et toutes les documentalistes, mais sous forme de questionnaires. Le conservateur responsable de ces acquisitions affirme que ce système est tout aussi efficace, sinon plus, car chacun a tout son temps pour remplir le questionnaire.
- les demandes des directeurs de recherche, directeurs de thèses et de DEA, de chercheurs eux-mêmes, de thésards, etc.
- le suivi des collections : « Têtes » de collections, lorsque la BU centrale ne possède pas les premières années de parution d'un périodique. Le suivi des « numéros spéciaux »,

des numéros « Hors série », des mélanges dédiés à un professeur, des numéros par thème, et autres périodiques paraissant en dehors des séries normales.

- l'abonnement à des périodiques récemment créés et repérés dans les catalogues des grands éditeurs de périodiques en France et l'étranger : Documentation française, CNRS, Brill, Saur, Swets, Laurence Erlbaum, Rodopi, Dokumente Verlag, Plenum, etc.

Le système d'information du SCD

Le SCD a le projet de se doter d'un système d'information global et cohérent, afin d'offrir au public un éventail plus large de ressources électroniques (non seulement cédéroms, mais aussi bases sur internet), sur davantage de postes, avec une interface conviviale et harmonisée sur l'ensemble du réseau.

Bien que l'ouverture de la nouvelle BU Centrale, en quelque sorte le cœur du dispositif, ait dû être largement repoussée, nous essayons de continuer d'avancer ce dossier.

Le système retenu, Archimed, (déjà choisi par un certain nombre de SCD en France) est commercialisé par une société implantée localement, ce qui sur le plan du suivi et de la maintenance est un atout inappréciable.

Il se compose de modules qui peuvent être ajoutés au fur et à mesure des besoins, ce qui convient bien à notre situation, puisque, pour des raisons à la fois budgétaires et organisationnelles, l'ensemble du projet ne pourra pas être mis en place en une seule fois.

Dans un premier temps, nous allons installer les modules suivants, qui constituent la base indispensable :

CD - Line : administration du réseau de cédéroms.

Permet des statistiques de consultation, la gestion des files d'attente, la réservation des licences pour les formations.

Archimed Internet Explorer : sécurisation et personnalisation du navigateur Internet Explorer (interface graphique reposant sur une page en langage HTML)

Il existe d'autres modules, qui pourront être ajoutés peu à peu au dispositif :

WatchDoc : gestion des impressions publiques en réseau, avec système de cartes magnétiques prépayées.

MASC : gestion de profils de connexion, selon le poste ou le type d'utilisateur.

SIM : système d'envoi de messages ponctuels sur les postes publics.

Bookline : gestion de documents multimédia.

Le déploiement d'Archimed était prévu dans les locaux de la nouvelle BU Centrale.

Il a été stoppé du fait de l'explosion de l'usine AZF et du report de l'ouverture de ce nouveau bâtiment.

Nous n'avons cependant pas souhaité mettre ce projet en attente jusqu'au déménagement, et nous avons prévu de le faire démarrer au mois de janvier 2002 dans la BU Centrale actuelle, si toutefois les problèmes suivants ont été réglés :

L'entreprise prestataire de service vient d'être rachetée par une autre société. Nous ignorons si cette dernière va continuer à diffuser le produit Archimed. Nous attendons plus d'informations d'ici la fin décembre.

Nous avons dans les locaux actuels une salle dont nous pouvons faire un lieu de stockage et d'installation des matériels informatiques : nous attendons la mise en sécurité de ce local.

Nous avons jusqu'ici deux techniciens en informatique. L'un d'eux est sur le point de nous quitter. Le projet ne peut absolument pas être lancé sans cet effectif de deux techniciens, qui est, il faut le rappeler, un effectif minimum, supposant par ailleurs une forte implication des bibliothécaires.

Pour le moment, nous ne pouvons donc pas annoncer de calendrier précis, seulement un phasage :

- 1^{ère} phase : Paramétrage et installation du serveur
- 2^{ème} phase : Installation des postes professionnels de la BU Centrale
- 3^{ème} phase : Installation des postes publics de la BU Centrale
- 4^{ème} phase : Installation des postes professionnels et publics dans les BUFR
- 5^{ème} phase : Installation des postes supplémentaires dans la nouvelle BU Centrale (rentrée 2002-2003)
- 6^{ème} phase : Maison des Sciences de l'Homme, antennes délocalisées.

Les demandes de connexions des enseignants-chercheurs dans leurs bureaux de la MSH et des UFR pourront être étudiées à ce stade.

Spécificité de cette 6^{ème} phase : parc informatique hétérogène nécessitant un serveur spécifique (Metaframe).

N.B : La MSH ayant un projet de développement spécifique, également avec Archimed, nous reprendrons contact avec Michèle Bincaz pour savoir où en est ce dossier.

Concernant les fonctions proposées au public, nous avons défini 4 profils pour les postes de la BU Centrale :

- OPAC seul (navigateur sécurisé bloqué sur une seule adresse)
- Bases de données (cédéroms + choix limité de bases documentaires sur Internet)
- Multifonction : OPAC, cédéroms, Internet libre
- Internet seul

Les autres bibliothèques pourront définir d'autres profils, mais il faudra créer et maintenir autant de pages d'accueil différentes qu'il y aura de profils, ce qui signifie un travail non négligeable.

Il nous semble important en tout cas, et les collègues des autres bibliothèques que nous avons consultées sur ce point en sont d'accord, de proposer une interface commune, qui rende lisible pour le public le concept de fonctionnement en réseau.

(Anne Delmas et Valérie Peyrou - 3/12/2001)

Annexe 6 : La mutualisation des collections recherche à la BU centrale

- un pôle ibérique (lettre d'enseignants et responsables de la documentation)
- un exemple d'intégration au SCD de l'Artois
- des exemples de mutualisation de fonds recherche

Toulouse, le 17 novembre 1999

Madame Solange Hibbs
Directrice du département d'Espagnol

Madame Odette Gorsse
Responsable Enseignante
de la Bibliothèque d'Espagnol

Monsieur Bernard Bessière
Directeur du CRIC

Monsieur Jacques Gilard
Directeur de l'IPEALT

Monsieur Marc Vitse
Directeur du LEMSO

Monsieur Jacques Emorine
Directeur de la Section de Portugais

Monsieur Christophe Gonzalez
Membre du Comité d'acquisitions du CADIST

à

Monsieur Jean-Claude Annezer
Directeur du S.C.D.

Monsieur le Directeur,

Comme chacun le sait, la construction des bâtiments devant abriter la nouvelle B.U. a commencé sur le campus du Mirail depuis le mois de septembre 1999. Se repose donc, désormais, et de façon urgente, en cette période de démarrage des travaux, la question de la fixation définitive de la place des diverses composantes documentaires au sein de ce nouvel édifice.

Les signataires de cette lettre ont, depuis longtemps, à plusieurs reprises, et à divers titres, essayé d'attirer l'attention des autorités universitaires sur le cas très particulier que constituait le fonds extrêmement important de la documentation ibérique rassemblée sur le campus du Mirail. Mais en l'absence de réponse claire et argumentée des instances de décision de notre université, nous nous permettons aujourd'hui de vous rappeler quelles sont les données fondamentales du problème et de vous préciser quelle politique nous paraît souhaitable pour ne pas laisser passer l'occasion offerte — elle ne se représentera plus avant plusieurs décennies — par la mise en chantier de ces nouveaux locaux.

UFR
D'ETUDES HISPANIKES
ET HISPANO-AMERICAINES

TELEPHONE : 05 61 50 41 95

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 41 95

5, ALLÉES ANTONIO-MACHADO
F. 31058 TOULOUSE CEDEX 1

MINITEL 36 16 CODE UTM
INTERNET : <http://www.univ-tlse2.fr>

Un rappel donc, tout d'abord, du caractère exceptionnel de la documentation ibérique au Mirail. Et en tout premier lieu, celle réunie par les bibliothèques :

- Bibliothèque du département d'espagnol : 65 000 volumes et 250 périodiques vivants
- Bibliothèque de la section de portugais : 12 650 volumes et 256 périodiques vivants
- B.U. Centrale (espagnol et portugais) : 15 000 volumes et 100 périodiques vivants
- CADIST de langues, littératures et civilisations ibériques 20 000 volumes et 900 périodiques vivants
(thématiques du pôle associé de la BnF : littératures espagnole et portugaise du Moyen-Âge, du Siècle d'Or et du XVIIIe siècle et littérature galicienne)

soit un total de 112 650 volumes et de 1506 périodiques vivants, cette masse devant s'accroître de façon continue et importante dans les années à venir en raison des ressources attribuées au CADIST et des obligations parallèles d'investissement faites à la B.U.

Ajoutons à cela :

- les fonds de certains centres de documentation comme le CEDOCAL ;
- les fonds récupérés d'autres bibliothèques, comme celui, tout récemment, de la bibliothèque des Capucins (2 500 volumes), selon une dynamique désormais bien amorcée et qui ne laissera pas de se développer, ne serait-ce qu'à travers la multiplicité des dons faits par des enseignants partis à la retraite ou désireux de faire chez eux place plus nette ;
- l'existence, enfin, de nombreux échanges qui correspondent à la production éditoriale très diversifiée du Mirail dans le domaine hispanique.

La conclusion de ce bref panorama s'impose d'elle-même : hors Paris, bien entendu, l'Université du Mirail possède, sans aucune contestation possible, l'ensemble le plus riche et le plus diversifié de documentation ibérique en France. Deux faits sont là, d'ailleurs, pour l'attester : le choix de la B.U., depuis 1991, comme CADIST espagnol et portugais pour la France entière, d'une part ; et, d'autre part, la consultation de plus en plus fréquente de nos fonds documentaires par des chercheurs étrangers — notamment de la Péninsule Ibérique — prompts à s'extasier devant la richesse de ces fonds exceptionnels accumulés avec une remarquable constance, et, pour une partie, à des époques où misère budgétaire ou contraintes politiques empêchaient qu'une semblable accumulation ait lieu ailleurs.

La documentation ibérique constitue donc, par sa taille et sa qualité, un élément non négligeable de singularisation — d'autres diraient de visibilité — nationale et internationale de l'Université du Mirail.

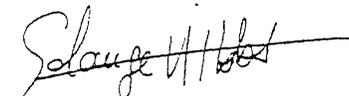
A ce titre, elle devrait — et doit — faire l'objet d'une attention politique toute particulière de la part d'autorités universitaires soucieuses de promouvoir l'image du Mirail et, tout à la fois, de mettre à la disposition de la communauté universitaire, de France et d'ailleurs, l'une de ses plus grandes richesses, léguée par l'histoire et favorisée par la situation géographique de Toulouse.

Quelle politique adopter donc, pour une mise en valeur de ces fonds hors de l'ordre commun ? Une première réponse, au moment de la mise en chantier de la nouvelle B.U., nous paraît aller de soi : il s'agit, en un premier temps, du regroupement géographique — en un même étage ou dans une seule continuité spatiale — de l'ensemble du fonds de la B.U., ouvrages et publications périodiques confondus.

Un Regroupement, qui, bien entendu, demande à être étudié dans toutes ses implications, dans toutes ses modalités et dans tous ses prolongements possibles, notamment en relation avec la politique en cours d'intégration des bibliothèques associées (note de cadrage de la Présidence du 26/05/98) : signalons, à cet égard, l'importance d'une claire définition du rôle et de l'identité des bibliothèques de département (nature des fonds à constituer à l'avenir ; vocation prioritairement pédagogique de ces bibliothèques, qui doivent pouvoir rester d'irremplaçables centres documentaires de proximité ; spécificité linguistique et spécialisations induites du personnel ; etc.). Un regroupement, donc, qui suppose, pour être défini, puis accepté et, enfin, mis en oeuvre, le travail long et attentif d'une Commission où seraient réunies toutes les personnes compétentes et utiles (administration, B.U., Bibliothèque de département, enseignants-chercheurs...). Il va sans dire que l'un et/ou l'autre des signataires de cette lettre serai(ent) prêt(s) à participer à la dite Commission qui aurait notamment en charge, à côté de l'élaboration de propositions de politique spatiale, d'envisager les problèmes de chronologie des opérations (1re, 2e tranche ?), de conséquences sur le personnel, etc., et, tout autant, de dissiper les faux prétextes que font naître çà et là l'expression d'inévitables jalousies entre disciplines ou de regrettables rivalités entre services documentaires.

Nous espérons, Monsieur le Directeur, que vous serez sensible à une présentation et à une argumentation qui n'ont pas pour objet la défense d'un territoire ou d'une discipline, mais bien plutôt une pleine collaboration à la mise en oeuvre d'une politique documentaire susceptible de donner de notre université la véritable image qu'elle mérite au sein de la communauté universitaire nationale et internationale.

Avec l'assurance de tout notre dévouement.



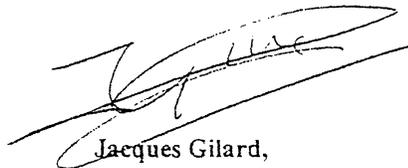
Solange Hibbs,
Directrice du département d'Espagnol,



Odette Gorsse,
Responsable Enseignante de la Bibliothèque d'Espagnol,



Bernard Bessière,
Directeur du CRIC,



Jacques Gilard,
Directeur de l'IPEALT,

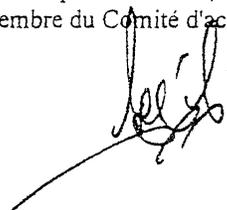


Marc Vitse
Directeur du LEMSO,

Jacques Emorine,
Directeur de la Section de Portugais,



Christophe Gonzalez,
Membre du Comité d'acquisitions du CADIST,



Copie à M. le Président de l'Université, pour information.

La documentation recherche au sein du SCD de l'Artois

Un exemple d'acquisitions centralisées existe au SCD de l'Artois : celui-ci maîtrise en effet toutes les dépenses documentaires de l'Université : BU, BUFR et centres de recherche confondus. Les UFR et les centres choisissent les titres, et c'est la BU qui assure les commandes, la réception, le traitement et la conservation. Il s'agit donc d'une intégration totale des fonds recherche. Il faut tout de même préciser qu'aucune formalisation écrite ne vient définir ce choix, qui est érigé en dogme par la volonté du Président de l'Université. La seule formulation de ce fonctionnement se trouve dans la décision du Conseil régional de n'octroyer des subventions que si tout est géré par la BU. Une seule exception à cette règle : un laboratoire dont la documentation est fournie par le CNRS. Il est entendu dans cet établissement que les documents doivent être conservés à la BU, ce qui rentre dans ses missions essentielles. Il est également entendu qu'ils doivent s'y trouver *physiquement* en permanence, ce qui est plus contestable et ne correspond pas aux besoins documentaires des chercheurs. Les fonds acquis par les centres de recherche sur leurs crédits propres sont conservés à la BU et intégrés aux collections en libre-accès. Ils demeurent propriété des centres et sont repérés comme tels à l'OPAC. Chaque centre est en effet enregistré comme un succursale et bénéficie d'un code particulier. Lorsqu'il est décidé, pour une raison ou une autre, que des documents doivent demeurer dans un centre pour un temps long, ils font l'objet d'un « prêt annuel » de la BU ; et d'un inventaire annuel par le conservateur chargé du domaine. En tout état de cause, les commandes sont toujours du ressort de la BU. Ce système offre une certaine souplesse de localisation favorable aux chercheurs.

Des exemples de mutualisation (en annexe)

- Paris 1

<http://docmse.univ-paris1.fr> (page consultée le 21/11/01)

Le centre de documentation de la Maison des Sciences économiques (IMS 1814 CNRS) a été créé en 1998 par la réunion des ressources des différents laboratoires de recherche de la Maison. Il a également accueilli le fonds ancien et précieux de la Salle d'Etudes Economiques et Statistiques, situé place du Panthéon. Le centre est ainsi en mesure de proposer 80 000 ouvrages dont 32 000 en libre-accès, répartis suivant la classification du *Journal of Economic Literature*, un fonds de livres précieux depuis le 17^e siècle, 400 titres de périodiques dont la majorité est de langue anglaise, 300 titres de documents de travail (acquis en échange des *Cahiers de la MSE*), les thèses soutenues à la Maison des Sciences économiques et 280 working papers.

Le système d'information de ce centre de documentation est accessible par le Webopac, il permet de consulter une base de données des notices d'ouvrages, soit plus de 15 000 références et un réseau de cédéroms. Sur place, 4 postes internet en libre service permettent de mener à bien des recherches documentaires.

Le centre peut accueillir 100 personnes (l'accès est réservé aux enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorant de DEA de Paris 1, enseignants-chercheurs, doctorants des autres universités, chercheurs du CNRS), et propose les services suivants :

- consultation sur place des annuaires en libre-accès, des thèses et ouvrages précieux et des périodiques pour assurer la conservation des collections ;
- veille bibliographique et recherches documentaires pour les laboratoires internes à la MSE
- Extraction et impression de fichiers à partir des cédéroms et des recherches sur internet
- Prêt à domicile pour les enseignants-chercheurs et chercheurs du CNRS de la MSE
- Prêt entre bibliothèques.

- Dauphine

La bibliothèque universitaire de Paris 9 – Dauphine, CADIST en sciences de gestion et économie, a créé en une extension de son bâtiment de 750 m² définie par l'étude de programmation comme une « Bibliothèque de recherche » s'appuyant sur le CADIST,

cherchant ainsi à constituer un pôle national de ressources documentaires dans le domaine de la gestion et de l'économie. Les acteurs de cette création ont insisté sur la recherche d'une articulation de qualité entre les deux espaces (BU – Recherche), dans le cadre de l'unité voulue des services de la bibliothèque. Il est important de souligner que ce projet a pu être réalisé grâce au financement à parité par le Conseil régional et la Ville de Paris (donc hors contrat Université 2000), collectivités locales fort intéressées par le développement de l'Université et de son activité.

- Clermont-Ferrand

<http://maison-recherche.univ-bpclermont.fr/bibliotheque/bibliotheque.htm>

La bibliothèque de la Maison de la Recherche de Clermont-Ferrand a été créée en 1999. Elle regroupe les fonds documentaires de 6 centres de recherche et d'une collection de l'UMR 6042 pour les mettre à disposition des enseignants, des chercheurs et des étudiants avancés (2^e cycle et doctorants).

La gestion de cette bibliothèque est assurée dans tous ses aspects (accueil du public durant toute l'ouverture : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi, renseignements, prêts, acquisitions) par un adjoint administratif assisté de personnels contractuels.

- Caen

<http://www.unicaen.fr/mrsh/page5.shtml>

Les équipes de recherche sont organisées en une unité mixte de services (UMS 843) dont le centre de documentation est rattaché au SCD de l'Université de Caen. En tant que service de la section Droit-Lettres, il a pour mission de faciliter l'accès aux ressources bibliographiques, aux bases de données. Chercheurs et étudiants de 3^e cycle trouvent à leur disposition des fonds documentaires pluridisciplinaires couvrant les thèmes de recherche des équipes, les travaux et publications des chercheurs, un répertoire de cédéroms. Les documentalistes proposent aux équipes un soutien de recherche bibliographique, des outils documentaires (revue de presse, bulletin bibliographique, sélection d'annonces de colloques), des formations à la méthodologie documentaire.

- Nantes

<http://193.51.78.11/msh/pres/docobj.html>

La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Nantes a vu le jour en 1994. Son centre de documentation a toujours été un des maillons essentiels de sa politique scientifique. Deux critères ont présidé à la constitution progressive du fonds : l'interdisciplinarité et l'international. Conçu comme un pôle de ressources documentaires télématiques et informatiques, ce centre répond aux trois besoins suivants :

- la mise à disposition des ouvrages et revues de référence (encyclopédies, traités, revues spécialisées, etc.).
- La constitution de fonds documentaires spécialisés correspondant aux programmes de recherche développés au sein de la MSH. Ces fonds sont intégrés eux-mêmes dans le réseau informatique qui structure la métabibliothèque, et peuvent ainsi être interrogés à distance.
- Enfin l'interconnexion avec les centres documentaires les plus importants et la possibilité d'interrogation des grandes banques de données.

Le centre de documentation est un lieu propice pour les doctorants et les chercheurs, à l'assimilation des apports des autres disciplines. Son rôle est de concilier d'une part la nécessaire ouverture aux autres sciences humaines et d'autre part de satisfaire les besoins documentaires pour mieux maîtriser sa discipline d'origine.

En outre, le centre de documentation fédère toutes les bibliothèques spécialisées des équipes de recherche qui travaillent en collaboration avec la MSH. Le service de la documentation recense les besoins et arbitre les choix d'acquisition afin d'équilibrer les achats par discipline tout en veillant au contenu du thème fédérateur : le lien social.

Catalogues hébergés sur le serveur documentaire de la MSH :

- la bibliothèque de la MSH Ange Guépin
- la bibliothèque du CESTAN (Centre d'études sur les sociétés, les territoires, l'aménagement – Nantes)
- la bibliothèque de GEOLITOMER (Géographie du littoral et de la mer)
- La bibliothèque de Droit et Changement social
- La bibliothèque du CRUARAP (Centre de recherche en urbanisme, aménagement régional et administration publique)
- La bibliothèque de CDMO (centre de droit maritime)
- La bibliothèque de Droit privé

- La bibliothèque du Centre François Viète – Constitution des savoirs (centre de recherche en Histoire des Sciences et des techniques)

Depuis sa création, la centre de documentation de la MSH a aussi offert aux chercheurs des points d'accès aux réseaux documentaires externes en développant des accès électroniques tels que les cédéroms, les bases de données en ligne, le réseau internet.

- Lyon

<http://www.ish-lyon.cnrs.fr/commun/doc/dohtml/index.html>

Le centre de documentation de l'Institut des Sciences de l'Homme rassemble des fonds documentaires en sciences humaines et sociales de l'Institut et des unités de recherche membres. Il est ouvert aux chercheurs, aux enseignants-chercheurs et aux étudiants de 3^e cycle. Seule la consultation sur place est autorisée.

*Annexe 7 : les nouvelles BAP F des
personnels ITRF*

